

1766 QUARTIER LA CORSAZ, MONTREUX

Construction de trois immeubles de 19 appartements adaptés, d'un local d'activités et d'un parking enterré. Pose de panneaux photovoltaïques en toiture.

Rue de la Corsaz 33 et 35

CH-1820 Montreux

DESCRIPTIF SUCCINCT DES TRAVAUX



Image projetée du bâtiment.

GENERALITES

Rue de la Corsaz 33 :

L'immeuble comprend 10 appartements du rez de chaussée au 3^{ème} étage. Le bâtiment permet un accès direct au sous-sol où se trouvent les caves des appartements et le parking commun avec le bâtiment n°35.

Les appartements sont répartis comme suit :

- 1 appartement 1.5 pièces
- 9 appartements 2.5 pièces

Rue de la Corsaz 35 :

L'immeuble comprend 9 appartements du rez de chaussée au 2^{ème} étage. Le bâtiment permet un accès direct au sous-sol où se trouvent les caves des appartements et le parking commun avec le bâtiment n°33.

Les appartements sont répartis comme suit :

- 7 appartements 2.5 pièces dont 2 appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite
- 2 appartements 3.5 pièces dont 1 appartement dédié au concierge

La salle communautaire est liée au bâtiment 35 avec un accès de plain-pied depuis l'extérieur

Chaque bâtiment est équipé d'un ascenseur 8 personnes / 630 kg permettant de desservir chaque niveau d'appartement et le sous-sol

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Façades :

La façade des bâtiments 33 et 35 sera réalisée avec un isolant crépi avec finition balayée verticale

La façade de la salle communautaire sera réalisée avec une tôle nervurée perforée que l'on retrouvera sur une partie des garde-corps des balcons des appartements

Toitures :

Les toitures sont végétalisées. Seule la toiture sur le niveau 2 sera équipée de panneaux photovoltaïques

Fenêtres :

Les fenêtres et portes-fenêtres sont fabriquées en bois/alu avec de haute valeur d'isolation thermique et acoustique. Les portes-fenêtres donnant accès aux balcons seront pourvues d'un seuil de 25mm maximum. Ce seuil sera réduit pour les appartements PMR.

Toutes les fenêtres et portes-fenêtres sont équipées de stores à lamelles orientables électriques

Balcons et terrasses :

Le revêtements des terrasses et des balcons sera réalisé en dalles béton.

Les balcons seront équipés de garde-corps métalliques à barreaudage biais. La partie devant les chambres sera équipée de la même tôle nervurée perforée que la salle communautaire.

Zones vertes :

Les zones entre les terrasses et le long de la salle communautaire seront plantées avec des haies d'arbustes et des plantes tapissantes. Des érables majeurs complèteront les zones vertes

AMENAGEMENTS INTERIEURS

Installation de chauffage :

La production de chaleur sera assurée par une chaudière à condensation, brûleur à gaz avec régulation.

Les appartements sont équipés d'un chauffage par le sol avec un collecteur par appartement et thermostats d'ambiance. Chaque appartement est équipé d'un compteur de chaleur individuel.

Installation de ventilation :

La ventilation des appartements est assurée par une installation simple flux hygroréglable avec récupération de chaleur. L'air vicié est extrait par les salles de bains, cuisines, WC et réduits. L'amenée d'air neuf sera faite par l'intermédiaire de régllettes sur les fenêtres.

Installations sanitaires :

Les appartements de 1.5 et 2.5 pièces disposent d'une salle de bains avec douche.

Les appartements de 3.5 pièces disposent d'une salle de bain avec douche et d'un WC séparé.

- Les appartements sont équipés d'un bac de douche plat avec un seuil de 25mm et d'une paroi de douche en verre
- Les appartements PMR sont équipés d'une douche à l'italienne avec une tringle à rideau

Les appareils sanitaires (WC, lavabos, baignoires et bac de douche) sont de couleur blanche.

La robinetterie et les accessoires sont chromés

Une armoire à pharmacie est installée dans chaque salle de bain. Les WC séparés des appartements 3.5 pièce sont équipés d'un miroir simple.

Installations électriques :

- Cuisines :* 1 prise 3xT13 dans l'entre meuble
 1 point lumineux sans lustrerie au plafond et des spots sous les meubles hauts commandés par interrupteurs
- Séjour / repas :* 2 points lumineux sans lustrerie au plafond commandés par interrupteurs
 3 prises 3xT13 dont une commandée par bloc
- Hall entrée :* 1 point lumineux sans lustrerie au plafond commandé par interrupteur avec prise
 1 platine interphone (visiophone pour les appartements PMR) pour commande de la porte d'entrée du bâtiment
 1 sonnette individuelle
- Chambres :* 1 point lumineux sans lustrerie commandé par interrupteur avec prise
 2 prises 3xT13 dont une commandée par bloc
- Salle de bains :* 1 point lumineux pour la pharmacie commandé par interrupteur
 1 prise incorporée dans la pharmacie
 1 point lumineux avec lustrerie au plafond commandé par interrupteur
- WC séparés :* 1 point lumineux sans lustrerie au-dessus du miroir commandé par interrupteur
- Terrasse / balcon :* 1 point lumineux avec lustrerie au plafond commandé par interrupteur intérieur
 1 prise extérieure « étanche »
- Téléphone :* 1 prise T+T équipée dans le salon
- Télévision :* 1 prise fibre optique équipée dans le salon
 1 boite vide pour équipement locataire disponible dans la chambre

Cave : 1 point lumineux avec ampoule raccordé sur le compteur de l'appartement commandé par interrupteur
 1 prise raccordée sur le compteur de l'appartement

Divers :

Les portes palières sont équipées de serrure tri-bloc avec garniture de sécurité et judas.

Les appartements sont équipés d'une armoire murale dans le hall d'entrée avec rayonnage et penderie. Le tableau électrique et le collecteur de chauffage de l'appartement sont intégrés dans l'armoire.

| Appartements standards | Revêtements de sols | Revêtements de parois | Plafonds |
|-------------------------|--|------------------------------|------------------|
| Hall / Salon / Chambres | Parquet chêne posé à l'anglaise avec plinthes bois | Crépi ribé plein 1.5mm blanc | Peinture blanche |
| Cuisine | Carrelage en grès cérame | Faïence entre meubles | Peinture blanche |
| Salle de bains / WC | Carrelage en grès cérame | Faïence toute hauteur | Peinture blanche |
| Réduits | Carrelage en grès cérame avec plinthes bois | Crépi ribé plein 1.5mm blanc | Peinture blanche |
| Appartements PMR | Revêtements de sols | Revêtements de parois | Plafonds |
| Hall / Salon / Chambres | Lames PVC | Crépi ribé plein 1.5mm blanc | Peinture blanche |
| Cuisine | Lames PVC | Faïence entre meubles | Peinture blanche |
| Salle de bains / WC | Carrelage en grès cérame | Faïence toute hauteur | Peinture blanche |

AGENCEMENT DE CUISINES

Mobilier :

Les agencements de cuisines sont composés de meubles avec revêtement mélaminé et plan de travail en quartz. Les meubles sont équipés de tiroirs et de placards.

L'évier inox est fixé sous le plan de travail. Le plan de travail est rainuré pour créer l'égouttoir.

Appareils :

Les cuisines sont équipées avec four, plaque de cuisson, lave-vaisselle, réfrigérateur / congélateur et hotte

INSTALLATIONS COMMUNESBuanderies :

Chaque bâtiment possède une buanderie commune au rez de chausée. Elles sont équipées d'un lave-linge et d'un sèche-linge commandés via une centrale de paiement. Des fils d'étendage sont aussi à disposition.